



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre le chômage

Question au Gouvernement n° 2196

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. José Evrard.

M. José Evrard. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

La croissance économique, autour de 1 %, ne crée pas d'emplois. Dire, comme je l'entends, que le chômage recule m'apparaît hardi, pour ne pas dire illusoire. Que sont devenus les milliers de chômeurs disparus des statistiques ? Ont-ils été radiés ? Sont-ils en stage ? Combien se trouvent employés ?

Dans ma circonscription, où son taux est supérieur de plus de cinq points à la moyenne nationale, le chômage n'a nullement reculé. La fermeture des mines par l'Union européenne a ouvert une ère de misère. Cette population, qui a permis le redémarrage du pays en 1945, ne méritait pas un tel traitement.

L'automobile, qui s'est substituée au charbon, va connaître des bouleversements. Les constructeurs voient dans la disparition du moteur thermique un risque d'anéantissement de cette industrie. Les 2 500 travailleurs de la Française de mécanique de Douvrin sont déjà menacés, ainsi que les sous-traitants.

Certes, les visites des ministres n'ont pas manqué sur ce territoire – mais que reste-t-il après leur départ ?

M. Pierre Cordier. Rien !

M. José Evrard. Dans ma circonscription opère un établissement public, l'Engagement pour le renouveau du bassin minier – ERBM –, qui a pour mission le renouveau du bassin minier. Dans une telle ambiance, les projets de développement économique ne se bousculent pas. Il est nécessaire de créer un choc pour stopper la dégringolade mortifère et mobiliser les énergies.

En ce qui me concerne, je me suis engagé plus avant. J'ai bâti avec une équipe un projet solide autour de l'usage et du stockage de l'énergie solaire, projet qui a fait l'objet d'une attention particulière de la part du Président de la République. Or force m'est de constater que l'intendance ne suit pas.

Cela m'amène à ma question : quel sort le Gouvernement réserve-t-il à l'ancien bassin minier ? Quel choc compte-t-il produire pour inverser la tendance au déclin ? Quels moyens envisage-t-il pour soutenir les initiatives qui sont prises ? (*M. Jean Lassalle applaudit.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie et des finances*. Monsieur le député, le chômage baisse, mais, vous avez raison, il ne baisse à la même vitesse partout sur le territoire français. Il y a des territoires, dont le vôtre, où le chômage baisse plus lentement et où la bataille pour créer de l'emploi, pour réindustrialiser, est une bataille difficile, qui doit être menée avec beaucoup de détermination.

C'est d'abord une affaire de formation, de qualifications. C'est ce à quoi s'emploie la ministre du travail : il faut des qualifications qui correspondent aux besoins des industriels.

C'est aussi une affaire de mobilisation collective : mobilisation des élus, des ministres, des responsables locaux. C'est ce que nous avons fait pour l'usine d'Ascoval, qui a été sauvée, alors que tout le monde la disait condamnée, parce que les élus locaux, les responsables syndicaux, les ouvriers et le Gouvernement se sont mobilisés pour qu'elle ne ferme pas et qu'elle reçoive à nouveau des commandes. *(M. Loïc Prud'homme s'exclame.)*

Et puis il faut assurer la transition énergétique. Notre objectif est qu'il n'y ait plus de véhicules thermiques d'ici à 2040 en France. Il faut donc accompagner toutes les usines qui aujourd'hui fabriquent des véhicules thermiques, des moteurs thermiques et des injecteurs diesel, que ce soit dans votre région ou dans le sud de la France, du côté de Rodez, chez Bosch. C'est aussi ce à quoi nous nous employons. Jeudi, nous annoncerons, mon homologue allemand et moi, l'ouverture d'usines pour la fabrication de piles électriques, ce qui permettra de créer une nouvelle chaîne industrielle, en faveur des énergies renouvelables, qui sont l'avenir du transport et celui de l'industrie.

Je vous le redis, monsieur le député : nous sommes totalement déterminés à réussir la transition énergétique et industrielle française, pour que l'industrie française ait de l'avenir devant elle, qu'elle soit une industrie durable, compétitive, une industrie de technologie de pointe. Dans les territoires les plus touchés, le pacte productif 2025 doit nous permettre de trouver des solutions appropriées. Je vous propose d'y travailler avec nous. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2196

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 septembre 2019](#)